



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

protection

Question écrite n° 97481

### Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le rapport de la Défenseur des enfants consacré à la « précarité et la protection des droits de l'enfant » publié en octobre 2010. L'auteur de ce rapport propose de lutter contre les inégalités d'accès aux soins et de prévention des enfants en mettant en place un plan santé enfant et adolescent et recommande notamment « d'assurer la prise en charge gratuite des soins dentaires et ophtalmologiques de la contraception afin de lutter contre les grossesses précoces ». Il souhaite donc qu'elle lui indique quels moyens elle entend mettre en oeuvre afin de donner une suite à cette recommandation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Lebreton](#)

**Circonscription :** Réunion (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97481

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 janvier 2011, page 130

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)